

Bordereau attestant l'exactitude des informations - POITIERS - 8602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 26/03/2025 - 1578 - 2011 B 00169 - 530 748 235 - 3FAUCHER

①

BILAN — ACTIF

n° de
dépôtn° de
gestion

DGFIP N° 2050-SD 2024

26 MARS 2025

Désignation de l'entreprise : SARL 3FAUCHER

Adresse de l'entreprise 8 CHEMIN DE LA CROIX 86190 CHALANDRAY

Numéro SIRET * 5 3 0 7 4 8 2 3 5 0 0 0 2 1

n° de

Durée de l'exercice précédent * de 1 1 2

facture

chron

Neant ☐ *Exercice N clos le,
3 1 0 8 2 0 2 4

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	50 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	200 216 81 154
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	175 992 84 479
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	3 358
	TOTAL (II)	BJ	BK	376 207 218 991
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	42 341
	En cours de production de biens	BN	BO	95 000
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	122 231 336 167
	Autres créances (3)	BZ	CA	23 800
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	365 963
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	35 641
	TOTAL (III)	CJ	CK	122 231 898 912
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	498 438 1 117 903

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SARL 3FAUCHER		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000...)			DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	181 945	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	175 366	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (II)			DL	362 811	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (III)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	234 815	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	101 291	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	254 299	
	Dettes fiscales et sociales			DY	111 165	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	53 522	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	755 092		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (II à V)			EE	1 117 903		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
			Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	FF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	643 732
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EURL 3FAUCHER
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 8 CHEMIN DE LA CROIX
86190 CHALANDRAY
R.C.S : 530 748 235

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/02/2025

Le 28/02/2025,
à 18 heures,

Le soussigné Monsieur Nicolas FAUCHER, gérant et représentant permanent de la SAS NICOLAS FAUCHER FINANCES, associé unique :

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la société 3FAUCHER, Monsieur Nicolas FAUCHER, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

Les conventions visées à l'article L. 223-19 du nouveau code de commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le rapport spécial établi par l'Associé Unique.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/08/2024, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses l'unanimité.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/08/2024 lesquels font apparaître un bénéfice de 175 365,70 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

L'Assemblée décide d'affecter un bénéfice de **175 365,70** Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 125 365,70 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 50 000,00 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes et les avoirs fiscaux correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Date de clôture	Dividendes versés
31/08/2023	Néant
31/08/2022	Néant
31/08/2021	50 000 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance